

SAS RUDEAUX et Associés**Philippe RUDEAUX**

Commissaire de Justice

Près le Tribunal Judiciaire de LAON

5 rue des Déportés 02300 CHAUNY

Téléphone : 03 23 38 41 50

Courriel : etude@rudeaux-cdj.fr

Réf : 2511644

Dossier : 26844 DP

**PROCES-VERBAL DE VISITE****EXPEDITION****L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et le TROIS SEPTEMBRE****A LA DEMANDE DE :**

S.A. BNP PARIBAS au capital de 2 261 621 342 € dont le siège est 16 Boulevard des Italiens 75009 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 662 042 449, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

AYANT POUR AVOCAT POSTULANT

Maître LOMBARD Pierre Avocat associé au Barreau de SAINT QUENTIN 1 rue du Chevallier de la Barre 02100 SAINT QUENTIN Tel 03.23.67.85.01 mail : pierre.lombard@avocat.fr
Chez qui domicile est élu

AYANT POUR AVOCAT

La SELARL PUGET LEOPOLD COUTURIER 24 rue Godot de Mauroy 75009 PARIS
Tél 01 47 66 59 89 mail : avocats@plcavocats.fr

Laquelle me fait déclarer :

Que dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière, et suite à un procès-verbal dressé par acte de mon Ministère en date du 12 août 2026 attestant de l'accomplissement de la publicité en vue de la vente sur saisie immobilière,

Qu'il convient de procéder à la visite du bien immobilier fixé ce jour entre 10 h 00 et 12 h 00 sis 5 rue de Bagatelle 02100 SAINT QUENTIN appartenant à la SCI THOMI,

Je, Philippe RUDEAUX, Commissaire de Justice demeurant à CHAUNY (02300) 5, rue des Déportés, soussigné,

Agissant en vertu d'un jugement d'orientation rendu par le Juge de l'Exécution près le tribunal judiciaire de Saint Quentin en date du 03 juin 2026,

Me suis transporté ce jour 1 heure avant l'heure fixée pour le début de la visite 5 rue de Bagatelle 02100 SAINT QUENTIN, à l'effet de procéder à l'ouverture forcée du portail ayant, lors d'un passage antérieur devant l'immeuble, aperçu qu'il existait une nouvelle chaîne et cadenas sur le portail,

Un courrier simple et recommandé avisant de la visite de ce jour a été adressé à la SCI THOMI sont restés vains,

Là étant accompagné de Monsieur Armen OSSIAN, serrurier, et de 2 témoins Monsieur Hugo PILTON et Monsieur Quentin DEHENNE,

Arrivé sur les lieux, un voisin me reconnaissant me déclare que « des personnes étaient rentrées et la police était intervenue il y a quelque temps, que personne n'est revenu depuis et personne n'habite l'immeuble ».

Sitôt franchi le portail, je constate que les portes du rez de chaussée sont ouvertes.

Personne ne répond à mes appels réitérés ; l'immeuble est vide et à l'identique de mes constatations réalisées le 25 février 2026.

En entrant dans le hangar, je constate que des morceaux de plafond (chéneau) sont tombés et me souvenant d'amas de matériaux métalliques, je mets de la rubalise de chantier rouge et blanche à titre de prévention au milieu du hangar.

La rubalise mise en place n'obstrue pas la vue, mais a pour objet d'aviser de la dangerosité des lieux.

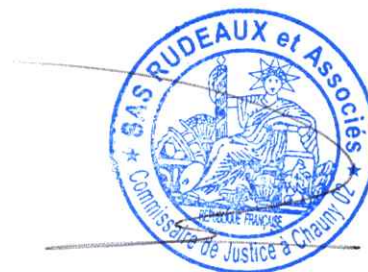
A chaque visite, je ne manque pas d'attirer l'attention de chacune des personnes.

La première visite débute à 09 h 45 ; 10 personnes se sont présentées.

Pendant les visites, 2 personnes étrangères m'ont déclaré connaître les lieux car être rentrées il y a plusieurs années avec le propriétaire ; ces personnes n'ont pas donné d'autres informations.

A 12 heures 10, les visites étant terminées, je referme les lieux, et de tout ce que dessus, j'ai fait et rédigé le présent Procès-verbal de VISITE, pour servir et valoir ce que de droit.

Emolument :	
Total H.T.	221.36 €
SCT	9.40 €
Vacations	375.75 €
Total HT	606.51 €
T.V.A.(20%)	121.30 €
TOTAL T.T.C.	727.81 €



Philippe RUDEAUX